

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mars, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 21 mars 2025.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Jean-Marie CAMIER
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrice CHOIMET
Stéphanie VIOLIN
Amélie GOUTH
Audrey VIDAL-BLANCHARD
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Michel LHOUTELLIER
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN
Isabelle CIVEL

Étaient excusés et représentés :

Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Vincent PÉRUSET
Bruno TOUPET ayant donné pouvoir à Agnès PARAGOT
Patrick TESSIER ayant donné pouvoir à Jean-Luc VIAUD

Secrétaire de séance : Jocelyne LANDRON

**DÉLIBÉRATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 27 MARS 2025**

FINANCES

Budget principal

Vote du Budget Primitif 2025

Philippe FORMENTEL expose :

Pour donner suite au Débat d'Orientations Budgétaires de l'exercice 2025 qui s'est tenu le 6 février 2024, il est proposé, après analyse des comptes, questions et débat au sein de l'assemblée, d'arrêter le budget communal 2025 tel qu'il a été présenté sur les documents budgétaires mis à disposition de chaque conseiller.

La balance générale est la suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
M57	Libellés	BP 2025	M57	Libellés	BP 2025
011	Charges à caractère général	1 278 016,57	013	Atténuation de charges	100 200,00
012	Charges de personnel	3 317 964,30	70	Produits des services	612 750,00
014	Atténuation de produits	2 319,00	73	Impôts et taxes	3 327 663,90
65	Autres charges de gestion.	493 819,91	74	Dotations et subventions	1 382 073,00
66	Charges financières	81 000,00	75	Autres produits	414 948,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	76	Produits financiers	5,00
68	Dotation aux prévision	0,00	77	Produits exceptionnels	500,00
S/Total des dépenses réelles		5 175 119,78	S/Total des recettes réelles		5 838 139,90
023	Virement à la section d'investissement	1 549 173,06			
042	Opération de transfert entre sections	460 000,00	042	Opérations de transfert entre section	12 489,71
002	Déficit reporté		002	Excédent reporté de l'année n-1	1 333 663,23
S/Total des dépenses d'ordre		2 009 173,06	S/Total des recettes d'ordres		1 346 152,94
TOTAL DEPENSES		7 184 292,84	TOTAL RECETTES		7 184 292,84

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
M57	Libellés	BP2025	M57	Libellés	BP2025
16	Remboursement emprunts	310 000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	195 364,32
20	Immobilisations incorporelles	287 545,00	1068	Excédent de fonct. capitalisé	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 774 454,77	13	Subventions d'équipement	434 536,15
23	Immobilisation en cours	499 962,95			
S/Total des dépenses réelles		3 871 962,72	S/total des recettes réelles		629 900,47
040	Op. d'ordre de transfert entre sections	12 489,71	021	Virement de la section de fonct.	1 549 173,06
041	Opérations patrimoniales	0,00	040	Opération d'ordre entre sections	460 000,00
001	Déficit reporté	0,00	001	Excédent reporté	1 245 378,00
S/Total des dépenses d'ordre		12 489,71	S/Total des recettes d'ordres		3 254 551,06
TOTAL DEPENSES		3 884 452,43	TOTAL RECETTES		3 884 452,43

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission Finances du 11/03/2025.

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2025 tel que présenté en annexe,

PRÉCISE que le budget principal de l'exercice 2025 est voté par chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 22

Contre : 5

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 27/03/2025

Le Maire
Vincent MAGRÉ



Le secrétaire de séance
Jocelyne LANDRON